
Réhabilitation partielle d'un bâtiment tertiaire
recevant du public

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

10/12 Avenue Foch, 57000 Metz

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

Indice C du 24 Juin 2026

MAÎTRE D'OUVRAGE

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

10/12 Avenue Foch

57000 METZ

Interlocuteur :

Sébastien Vallet

P 06 28 58 27 56

s.vallet@moselle.cci.fr

MAÎTRE D'OEUVRE

AME ARCHITECTURE

39 Avenue Pierre 1er de Serbie

75008 Paris

Contact projet :

Marine Schequenue

06 30 81 65 30

m.schequenue@ameameame.fr

A. PRESENTATION DE L'OPERATION	4
1. INTRODUCTION	4
B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL	4
1. DOCUMENTS DE REFERENCE	4
1.1. Référence aux documents techniques	4
2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE	4
2.1. Connaissance du site	4
2.2. Consistance générale des travaux et des prix	4
2.3. Définition du forfait	5
2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire	5
2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata	5
2.6. Frais d'études	5
2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre	5
2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)	5
2.6.3. Plans de récolement – DOE	5
2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise	5
2.7. Nettoyage des chantiers	6
2.8. Calendrier de réalisation - Respect du planning	6
C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX	6
1. GENERALITES	6
2. PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA PEINTURE INTERIEURE	6
2.1. Produits et fournitures	6
2.2. Matières premières	7
2.3. Sujétions d'exécution	7
2.4. Entretien des ouvrages	7
D. DESCRIPTION DES OUVRAGES	7
1. TRANCHE FERME	7
1.1. Création d'une sortie accessoire, Mezzanine et Rdc	7
1.1.1. Peintures intérieures, support en plaques de pâte	7
1.1.1.1. Sur Murs	7
1.1.1.2. Sur plafonds	8
1.1.1.3. Cage d'escalier, murs et plafonds	8
1.1.2. Nettoyage	8
1.2. Réaménagement « espace fichiers » (2x4 postes), Mezzanine	9
1.2.1. Peintures intérieures, support en plaques de pâte	9
1.2.1.1. Sur Murs	9
1.2.1.2. Sur plafonds	9
1.2.2. Nettoyage	9
1.3. Aménagement espace LAB « Brainstorming », Mezzanine	9
1.3.1. Peintures intérieures, support en plaques de pâte	9
1.3.1.1. Sur Murs	9
1.3.1.2. Sur plafonds	10
1.3.2. Nettoyage	10
1.4. Réaménagement de bureau, Mezzanine	10
1.4.1. Peintures intérieures, support en plaques de pâte	10
1.4.1.1. Sur Murs	10
1.4.1.2. Sur plafonds	10
1.4.2. Nettoyage	10
2. TRANCHE OPTIONNELLE 1	Erreur ! Signet non défini.

2.1. Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol	11
2.1.1. Peintures sur supports neufs	11
2.1.1.1. Sur Murs en plaques de plâtre	11
2.1.1.2. Sur Plafonds en plaques de plâtre	11
2.1.2. Peintures sur supports existants	11
2.1.2.1. Sur Murs	11
2.1.2.2. Sur Plafonds béton existant	11
2.1.2.3. Sur supports métalliques floqués	12
2.1.2.4. Sur supports métalliques non floqués	12
2.1.2.5. Sur réseaux aériens	12
2.1.2.6. Sur tuyauteries métalliques	12
2.1.3. Enduit de lissage	12
2.1.4. Nettoyage	13
2.2. Salle DG, Réunion et Phone-box, Étage 1	13
2.2.1. Peintures sur supports neufs et existants	13
2.2.1.1. Sur Murs	13
2.2.1.2. Sur Plafonds	13
2.2.2. Nettoyage	13
2.3. Sanitaire PMR et Cage d'escalier, Étage 2	13
2.3.1. Peintures sur supports neufs et existants	13
2.3.1.1. Sur Murs	13
2.3.1.2. Sur Plafonds	14
2.3.1.3. Cage d'escalier, murs et plafonds	14
2.3.2. Enduit de lissage	14
2.3.3. Nettoyage	14
2.4. <i>OPTION : Réhabilitation logement conciergerie en bureaux, Étage 3 - (ne pas totaliser)</i>	15
2.4.1. <i>Peintures sur supports existant</i>	15
2.4.1.1. <i>Sur Murs et doublages</i>	15
2.4.1.2. <i>Sur Plafonds</i>	15
2.4.1.3. <i>Sur rampants des brisis de toits</i>	15
2.4.2. <i>Peintures sur supports neufs</i>	15
2.4.2.1. <i>Sur Murs</i>	15
2.4.2.2. <i>Sur Plafonds plâtre perforé</i>	15
2.4.2.3. <i>Sur Rampants des brisis de toit</i>	16
2.4.3. <i>Enduit de lissage</i>	16
2.4.4. <i>Nettoyage</i>	16
2.5. Réaménagement espace club en 2 salles, Étage 3	16
2.5.1. Peintures sur supports neufs	16
2.5.1.1. Sur Murs en plaques de plâtre	16
2.5.2. Peintures sur supports existant	16
2.5.2.1. Sur Murs en plaques de plâtre	16
2.5.2.2. Sur Plafonds en plaques de plâtre	16
2.5.2.3. Sur Rampant et piédroits	17
2.5.3. Nettoyage	17

A. PRESENTATION DE L'OPERATION

1. INTRODUCTION

Le projet vise la **réhabilitation partielle des locaux de la CCI Metz** avec des objectifs d'optimisation des espaces collaboratifs, de mise en conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité et d'amélioration des performances énergétiques.

L'opération se présente en trois tranches de travaux successives.

- La tranche ferme concerne les aménagements des niveaux Rdc et Mezzanine avec notamment l'aménagement d'un bureau d'accueil au Rdc, la création d'une sortie accessoire et la création d'un espace de réunion en Mezzanine.
- La tranche optionnelle 1 traite de l'aménagement de locaux de pause et de détente au sous-sol avec cuisine, salle à manger, salle de sport et des sanitaires accessibles. Aux 1^{er}, 2^e, 3^e étage les travaux portent sur des aménagements de bureaux, sur l'amélioration de l'isolement acoustique entre bureaux et la transformation en bureaux et salles de réunion de l'ancien logement conciergerie.
- La tranche optionnelle 2 concerne des travaux extérieurs, avec intervention sur l'éclairage, la mise en valeur des façades du bâtiment et la réfection du parvis en pierre naturelle.

B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL

1. DOCUMENTS DE REFERENCE

1.1. Référence aux documents techniques

L'exécution des ouvrages sera soumise aux prescriptions techniques des documents suivants :

- Documents techniques unifiés (D.T.U.) édités par les C.S.T.B. ;
- Textes législatifs et réglementaires édités par le C.S.T.B. ;
- Normes applicables aux bâtiments, éditées par le C.S.T.B.

2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE

2.1. Connaissance du site

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place lors de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent CCTP mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot. Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue de remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ces obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

2.2. Consistance générale des travaux et des prix

Les travaux du présent lot comprendront au minimum pour l'ensemble des ouvrages prévus aux documents constituant le marché :

- Fourniture, transport, main-d'œuvre, location d'engins, taxes et frais annexes
- Prestations annexes indispensables pour une exécution parfaite et un complet achèvement des ouvrages décrits aux positions des spécifications particulières
- Les frais et prestations énumérés ci-dessous :
 - o La présentation au Maître d'œuvre des notices techniques ; présentation de matériaux, d'éléments ou d'appareils identiques, ou d'échantillons représentatifs ;
 - o Les frais de contrôles et d'essais ;

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

- Les dispositifs de sécurité conformes à la législation en vigueur, et aux prescriptions du P.G.C.S.P.S. ;
- L'évacuation des gravats.

2.3. Définition du forfait

Les travaux seront exécutés au forfait dans les limites définies par les plans et descriptifs, y compris les travaux tels que définis au CCTP.

L'entrepreneur prévoira, de par ses connaissances professionnelles, dans le prix forfaitaire, toutes les sujétions nécessaires au parfait achèvement des travaux de son lot, même si elles n'ont pas été explicitement décrites au CCTP ou sur les plans. De ce fait, il ne saurait être accordé une majoration du prix soumissionné pour raison d'omission ou d'imprécision au devis descriptif ou sur les plans.

L'entrepreneur doit également inclure dans son forfait, les ouvrages qui seront nécessaires à l'insertion d'éléments d'autres corps d'état.

Il ne sera accordé de supplément au prix soumissionné que pour les travaux résultant d'une modification aux plans ou pour des travaux supplémentaires, et dans ce cas ce supplément devra être appuyé d'un ordre de service signé du Maître d'ouvrage prescrivant la modification demandée.

2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire

Le cadre de décomposition du prix forfaitaire n'ayant aucun caractère contractuel, l'entrepreneur devra vérifier les masses portées sur ce devis avant l'établissement de son prix forfaitaire. Il ne sera accordé aucun supplément pour omissions ou erreurs dans les quantités, les calculs et les prix, dès lors que les marchés seront signés et acceptés.

2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata

Les prestations détaillées des dépenses d'intérêt commun incombant à un entrepreneur déterminé ou à plusieurs entrepreneurs figurent au CCAP et au PGCSPPS.

Les dépenses d'intérêt commun sont incluses dans les prix unitaires.

2.6. Frais d'études

2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre

Mission MOP base

2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)

Restent à la charge de l'entreprise, les plans d'atelier de chantier (PAC) et études de chantier comprenant notamment :

- Définition des méthodologies d'intervention propre à l'entreprise,
- Les études de détail et de synthèses avec les autres lots touchant ses ouvrages,
- Transmission au bureau de contrôle technique de l'ensemble du dossier technique 2 semaines avant la date prévisionnelle de démarrage des travaux,
- Sujétions liées au chantier telle que phasage, etc.

Tout document soumis à l'accord du Maître d'œuvre et ayant fait l'objet de commentaires de la part du Maître d'œuvre ou du bureau de contrôle, doit être remis à jour et soumis à nouveau à l'approbation.

2.6.3. Plans de récolement – DOE

Les plans DOE sont à la charge de l'entreprise.

L'entreprise fournira un plan de récolement des ouvrages exécutés, en fin de travaux sur support informatique.

2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise

L'entrepreneur devra joindre à son offre une documentation complète concernant les produits non définis dans les descriptions ou proposés en équivalence par lui-même.

Il devra aussi fournir, sur demande du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'œuvre et de toute façon avant signature du marché, les avis techniques, et tous documents complémentaires qui pourraient lui être demandé.

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

2.7. Nettoyage des chantiers

L'entrepreneur doit assurer le nettoyage de son chantier (route et accès) et laisser place nette après son départ. Il doit, notamment, enlever les matériaux impropres tels que emballages, pots de peinture, et tous matériels propres à ses travaux.

L'entreprise prévoira toutes les protections nécessaires pour ne pas salir les existants conservés.

Faute par l'entrepreneur de se conformer à ces prescriptions, le Maître d'Œuvre fait procéder de droit au nettoyage par l'entreprise de son choix aux frais de l'entrepreneur.

2.8. Calendrier de réalisation - Respect du planning

Les prestations seront réalisées conformément au planning prévisionnel présenté par AME et joint à la présente consultation.

Le planning prévisionnel et respect des jalons devra tenir compte notamment :

- Des délais de livraison des matériels, si ceux-ci ne font pas partie des stocks courants ;
- Du délai de validation des études par le maître d'œuvre et le bureau de contrôle,
- Du délai de réalisation des ouvrages ;

Le non-respect du planning et jalons imposés par AME entraînera automatiquement des pénalités de retards.

C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX

1. GENERALITES

Travaux à exécuter suivants les prescriptions ci-après, les prescriptions particulières du fabricant et les tableaux des normes (l'entrepreneur est tenu de se référer aux tableaux DTU et de prendre connaissance de l'ensemble des observations)

Pour les peintures à exécuter conformément au paragraphe 4 (tableaux 1 à 23) de la norme NF P 74-201-1 (réf.

DTU 59.1) "Peinture - Travaux de peinture des bâtiments" sur supports neufs exécutés conformément à la norme NF P 74-201 (réf. DTU 59.1) « travaux de peinture – cahier des clauses techniques »

Les travaux préparatoires et de finition sont à inclure dans les prix unitaires de chaque position des travaux de peintures, en tenant compte de la nature et variété des supports énumérés ci-après.

L'entrepreneur ne pourra en aucun cas arguer à de quelconque plus-value pour des travaux préparatoires supplémentaires.

2. PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA PEINTURE INTERIEURE

2.1. Produits et fournitures

Conformément aux normes NF P et DTU, l'entrepreneur de peinture est seul responsable du choix des produits et des fournisseurs.

Néanmoins, le maître d'œuvre aura le droit de demander à l'entrepreneur plusieurs produits équivalents de fournisseurs différents, et de sélectionner un produit parmi les propositions

Les produits seront, de manière générale :

En phase aqueuse :

- Conformes à la directive européenne 1999/45/CE, soit non toxiques, non dangereux pour l'environnement, non cancérigènes, non toxiques pour la reproduction, non mutagènes ;
- Sans pigments ou substances comportant des métaux lourds tels que le cadmium, le plomb, le chrome VI, le mercure, l'arsenic ;
- Sans substances classées comme toxiques pour la reproduction qui appartiennent à la famille des éthers de glycol ;
- Répondant aux exigences 2010 de la directive européenne 2004/42/CE limitant les émissions de Composés Organiques Volatils ;
- Ne comportant pas d'hydrocarbures aromatiques volatils (HAV), d'acétaldéhydes, de toluène, de xylène

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

Lorsque, pour un usage spécifique, il n'existerait pas de produit répondant à ces caractéristiques, l'entreprise devra justifier le choix du produit qu'elle propose.

2.2. Matières premières

Les matières premières et semi-produits, entrant dans la composition des peintures, vernis et produits annexes, sont définis dans les normes expérimentales française NF et autres spécifications énumérées dans les normes NF et DTU.

Définition du degré de brillant : Conformément aux normes NF et DTU

Classement d'aspect des peintures : Conformément aux normes NF et DTU

- Type d'aspect référencé : Mat, Satiné mat, Satiné moyen, Satiné brillant et Brillant (en l'absence de précision dans la description des ouvrages, l'aspect satiné retenu sera le « moyen »)
- État de finition : classement précisé dans la description des ouvrages, finition A, finition B, finition C et finition spécifique (en l'absence de précision dans la description des ouvrages, l'état de finition B est retenu)

2.3. Sujétions d'exécution

Le choix du système, la nature des ouvrages à revêtir et les localisations sont indiqués dans la description des ouvrages.

Pour toutes les peintures et imprégnations décoratives, le maître d'œuvre se réserve le droit de choisir la teinte dans la palette du fabricant, y compris les teintes et couleurs fines. L'entrepreneur devra éventuellement préciser les teintes pour lesquelles une plus-value est appliquée.

Le maître d'œuvre se réserve le droit de demander plus d'une couleur dans une même pièce (le cas contraire, la remarque devra être formulée)

L'entrepreneur incorporera dans ses prix les plus-values résultant d'une exécution en polychrome avec dessin simple et de teintes conformes, suivant maquette d'étude présentée par le maître d'œuvre.

En règle générale, tous les produits proposés devront pouvoir être appliqués aussi bien dans les pièces humides que dans les pièces sèches.

2.4. Entretien des ouvrages

A la charge du maître de l'ouvrage après réception de l'ouvrage.

Le maître de l'ouvrage pourra souscrire un contrat d'entretien avec l'entreprise pour effectuer les prestations définies à l'annexe A norme NF P 74-201-1 (réf. DTU 59.1)

L'entreprise fournira, outre le DOE, tous les éléments nécessaires à la réalisation du carnet d'entretien du bâtiment.

D. DESCRIPTION DES OUVRAGES

1. TRANCHE FERME

1.1. Création d'une sortie accessoire, Mezzanine et Rdc

1.1.1. Peintures intérieures, support en plaques de plâtre

1.1.1.1. Sur Murs

Supports : parements neufs et existants en plaques de plâtre pleines

Exigences :

- Classe 3 selon norme EN 13300
- Finition velours classe A

Exécution :

- Travaux préparatoires,
- Vérification des supports neufs,
- Égrainage et enduisage, lissage, ponçage assurant un support lisse qui évitera de faire apparaître les joints entre plaques de plâtre et le décalage au travers de la peinture,
- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture satinée en phase aqueuse,

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, plusieurs couleurs possibles, y compris toutes sujétions de réchamps.

Mode de métré : m2

Localisation : Rangement, dégagements, Réunion

1.1.1.2. Sur plafonds

Supports : parements neufs et existants en plaques de plâtre, pleines et/ou perforées

Exigences :

- Classe 3 selon norme EN 13300
- Finition mate tendue classe A

Exécution :

- Travaux préparatoires, vérification des supports neufs,
- Égrainage et enduisage, lissage, ponçage assurant un support lisse qui évitera de faire apparaître les joints entre plaques de plâtre et le décalage au travers de la peinture,
- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture mate tendue en phase aqueuse,
- Un soin sera apporté pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques,

Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, plusieurs couleurs possibles

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Dégagements, réunion

1.1.1.3. Cage d'escalier, murs et plafonds

Supports : Parements neufs et existants en plaques de plâtre pleines et/ou perforées

Exigences :

- Classe 3 selon norme EN 13300
- Finition velours classe A

Exécution :

- Travaux préparatoires, dépose éventuelle de revêtements muraux résiduels, vérification des supports existants,
- Égrainage et enduisage pelliculaire, lissage, ponçage assurant un support lisse,
- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture satinée en phase aqueuse,
- Un soin particulier sera apporté pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées,
- Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, plusieurs couleurs possibles, y compris toutes sujétions de réchamps.
- Échafaudages intérieurs et tous dispositifs de sécurité en accord avec le coordonnateur SPS à prévoir au présent lot

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Escalier de sortie accessoire créé

1.1.2. Nettoyage

Le présent lot devra le nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation :

- Nettoyage, dépoussiérage et essuyage de tous les ouvrages de serrurerie et de menuiserie intérieurs et extérieurs,
- Nettoyage, dépoussiérage et essuyage des portes, lames de bois et ouvrages divers de menuiserie,
- Nettoyage à deux faces des verres et glaces des menuiseries intérieures et extérieures,
- Nettoyage complet des sols de toute nature avec les produits nettoyants adaptés aux surfaces et suivant les recommandations des fabricants,

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

- Enlèvement des tâches de peinture et menues souillures, traits de crayon,...
- Nettoyage des interrupteurs et prises de courant,
- Enlèvement et évacuation des protections et films laissés en place par les autres corps d'état,
- Enlèvement de tous les déchets de nettoyage aux bennes de chantier y compris tri sélectif

Sont compris dans les nettoyages :

L'évacuation des déchets résultant des nettoyages eux-mêmes et des restes de chantier. Les nettoyages devront faire disparaître les tâches de peinture ou d'huile, les tâches de plâtre, de ciment, etc.... Les produits employés (solvants, décapants, etc...) devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des matières elles-mêmes, ou de leur état de surface (poli, brillants, etc...).

Le titulaire du présent lot devra tous les moyens techniques nécessaires pour réaliser sa prestation et notamment des échafaudages mobiles.

La réception des travaux de nettoyage doit être validée par l'architecte

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « sortie accessoire », Rdc et mezzanine

1.2. Réaménagement « espace fichiers » (2x4 postes), Mezzanine

1.2.1. Peintures intérieures, support en plaques de plâtre

1.2.1.1. Sur Murs

Supports : parements neufs et existants en plaques de plâtre pleines et perforées

Exigences : Finition velours classe A

Exécution :

- Prestations dito pos. 1.1.1.1 avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées

Mode de métré : m2

Localisation : Locaux bureaux et dégagement

1.2.1.2. Sur plafonds

Supports : parements neufs et existants plaques de plâtre, pleines et/ou perforées

Exigences : Finition mate tendue classe A

Exécution :

- Prestations dito pos. 1.1.1.2, avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques,

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Dégagements, réunion

1.2.2. Nettoyage

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « espace fichiers »

1.3. Aménagement espace LAB « Brainstorming », Mezzanine

1.3.1. Peintures intérieures, support en plaques de plâtre

1.3.1.1. Sur Murs

Supports : parements neufs et existants en plaques de plâtre pleines et perforées

Exigences : Finition velours classe A

Exécution :

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

- Dito pos. 1.1.1.1 avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées

Mode de métré : m2

Localisation : Zone élargie des locaux LAB, repro

1.3.1.2. Sur plafonds

Supports : parements neufs et existants plaques de plâtre, pleines et/ou perforées

Exigences : Finition mate tendue classe A

Exécution :

- Dito pos. 1.1.1.2, avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques,

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Zone élargie des locaux LAB, reprographie

1.3.2. Nettoyage

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation dito pos. 1.1.2

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « LAB - Brainstorming »

1.4. Réaménagement de bureau, Mezzanine

1.4.1. Peintures intérieures, support en plaques de plâtre

1.4.1.1. Sur Murs

Supports : parements neufs et existants en plaques de plâtre pleines et perforées

Exigences : Finition velours classe A

Exécution :

- Dito pos. 1.1.1.1 avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées

Mode de métré : m2

Localisation : Locaux bureau, phone-box, réunions

1.4.1.2. Sur plafonds

Supports : parements neufs et existants plaques de plâtre, pleines et/ou perforées

Exigences : Finition mate tendue classe A

Exécution :

- Dito pos. 1.1.1.2, avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Zone élargie des locaux bureau, phone-box, réunions

1.4.2. Nettoyage

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation dito pos. 1.1.2

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « Bureaux »

1.5. Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol

1.5.1. Peintures sur supports neufs

1.5.1.1. Sur Murs en plaques de plâtre

Supports : parements neufs en plaques de plâtre pleines et/ou perforées

Exigences :

- Classe 3 selon norme EN 13300
- Finition velours classe A

Exécution :

- Travaux préparatoires,
- Vérification des supports neufs,
- Égrainage et enduisage, lissage, ponçage assurant un support lisse qui évitera de faire apparaître les joints entre plaques de plâtre et le décalage au travers de la peinture,
- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture satinée en phase aqueuse,
- Un soin sera apporté pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques,
- Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, plusieurs couleurs possibles, y compris toutes sujétions de réchamps.

Mode de métré : m2

Localisation : Salle détente-sport, salle à manger, dégagement, sanitaires

1.5.1.2. Sur Plafonds en plaques de plâtre

Supports : parements neufs en plaques de plâtre pleines

Exigences :

- Classe 3 selon norme EN 13300
- Finition mate tendue classe B

Exécution :

- Travaux préparatoires, vérification des supports neufs,
- Égrainage et enduisage, lissage, ponçage assurant un support lisse qui évitera de faire apparaître les joints entre plaques de plâtre et le décalage au travers de la peinture,
- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture mate tendue en phase aqueuse,
- Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, plusieurs couleurs possibles

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Sanitaires, douches, Wc

1.5.2. Peintures sur supports existants

1.5.2.1. Sur Murs

Supports : parements existants, maçonnerie enduite, anciens supports carrelés

Exigences : Finition velours classe B

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Dégagement, sanitaires, douches, Wc, cuisine, salle à manger

1.5.2.2. Sur Plafonds béton existant

Les parements en béton devront correspondre aux prescriptions du D.T.U. N° 23.1

Subjectiles : Sur parements de plafonds en béton ou enduits ciment

État de finition recherché : B

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

Suivant tableaux 4 et 5 de la norme NF P 74-201 – 1 A/1 (D.T.U. 59.1) et selon la nature du sujet, les travaux préparatoires seront les suivants :

- Travaux préparatoires, brossage, époussetage, égrenage
- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture satiné mât en phase aqueuse, compris toutes sujétions de réchamps
- Teinte au choix de l'architecte, plusieurs couleurs possibles

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Dégagement, salle à manger, espaces sport et détente

1.5.2.3. [Sur supports métalliques floqués](#)

Mise en peinture par laquage de l'ensemble poutrelles métalliques floquées.

Peinture adaptée pour application sur flocage minéral

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Espace sport et détente

1.5.2.4. [Sur supports métalliques non floqués](#)

Mise en peinture de la poutre métallique sur poteaux pierre

- Nettoyage, égrenage, dépoussiérage
- Peinture primaire inhibitrice de corrosion F1 - classe 4a
- Ponçage,
- Couche primaire en peinture à base de résine alkyde F1 - classe 4a
- Couche de finition en peinture émail brillante à base de résine alkyde F1 - classe 4a

Finition : Satinée

Mode de métré : Au forfait

Localisation : poutre métallique sur poteaux pierre

1.5.2.5. [Sur réseaux aériens](#)

Mise en peinture par laquage de l'ensemble des réseaux aériens apparents comprenant les réseaux, les chemins de câbles et supports, calorifuges et toutes sujétions pour une parfaite finition.

Mode de métré : Au forfait, pour 22ml environ

Localisation : Plafond circulation centrale

1.5.2.6. [Sur tuyauteries métalliques](#)

Préparation et peinture des tuyauteries comprenant :

- Nettoyage, égrenage, dépoussiérage
- Peinture primaire inhibitrice de corrosion F1 - classe 4a
- Ponçage,
- Couche primaire en peinture à base de résine alkyde F1 - classe 4a
- Couche de finition en peinture émail brillante à base de résine alkyde F1 - classe 4a

Finition : Satinée

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Tuyauteries apparentes dans locaux sanitaires et cuisine principalement

1.5.3. [Enduit de lissage](#)

Exécution d'un enduit garnissant projeté en deux passes lissées, comprenant :

- La réception des supports
- Les échafaudages et les protections nécessaires des ouvrages,
- L'égrenage, le dépoussiérage, le décapage des parois
- L'application des enduits garnissant projeté en deux passes soigneusement lissées,
- Le dressage des arêtes et les arrêts rectilignes le long des surfaces non concernées,

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

- La pose de baguettes métalliques galvanisées pour le traitement des angles saillants,
- L'égrénage et le ponçage soignée des parois enduites avant peinture,
- Tout le matériel adapté à l'application des produits ci-avant,
- Le nettoyage après coup, le chargement et l'évacuation des gravois aux décharges publiques
- La mise en œuvre suivant les recommandations du fabricant
- Toutes sujétions de bonne mise en œuvre et de bonne finition

Mode de métré : Au mètre carré, soit 50% des murs existants pos.1.5.2.1

Localisation : Zone de travaux « Espaces sociaux et détente »

1.5.4. Nettoyage

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation dito pos. 1.1.2

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « Espaces sociaux et détente »

1.6. Salle DG, Réunion et Phone-box, Étage 1

1.6.1. Peintures sur supports neufs et existants

1.6.1.1. Sur Murs

Supports : parements neufs et existants en plaques de plâtre pleines et perforées

Exigences : Finition velours classe A

Exécution : Dito pos. 1.1.1.1 avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées

Mode de métré : m2

Localisation : Bureau DG, dégagement nord, bureau, cuisine, phone-box

1.6.1.2. Sur Plafonds

Supports : parements existants plaques de plâtre, pleines et/ou perforées

Exigences : Finition mate tendue classe A

Exécution : Dito pos. 1.1.1.2, avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques,

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Zone élargie des locaux LAB, reprographie

1.6.2. Nettoyage

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation dito pos. 1.1.2

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « DG, Réunion, Phone-box »

1.7. Sanitaire PMR, Étage 2

1.7.1. Peintures sur supports neufs et existants

1.7.1.1. Sur Murs

Supports : parements neufs et existants en plâtre plein et/ou perforé

Exigences : Finition velours classe A

Exécution : Dito pos. 1.1.1.1 avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureau, Wc

1.7.1.2. [Sur Plafonds](#)

Supports : parements neufs et existants en plâtre plein et/ou perforé

Exigences : Finition mate tendue classe A

Exécution : Dito pos. 1.1.1.2, avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureau, Wc

1.7.2. [Nettoyage](#)

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation dito pos. 1.1.2

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « sanitaire PMR, cage d'escalier »

2. [TRANCHE OPTIONNELLE](#)

2.1. [Cage d'escalier, étage 2](#)

2.1.1 [Cage d'escalier, murs et plafonds](#)

Supports : Parements neufs et existants en plâtre pleines et/ou perforées

Exigences :

- Classe 3 selon norme EN 13300
- Finition velours classe A

Exécution :

- Travaux préparatoires, dépose éventuelle de revêtements muraux résiduels, vérification des supports existants,
- Égrainage et enduisage pelliculaire, lissage, ponçage assurant un support lisse,
- Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture satinée en phase aqueuse,
- Un soin particulier sera apporté pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées,
- Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, plusieurs couleurs possibles, y compris toutes sujétions de réchamps.
- Échafaudages intérieurs et tous dispositifs de sécurité en accord avec le coordonnateur SPS à prévoir au présent lot

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Cage d'escalier créé, toute hauteur

2.1.2 [Enduit de lissage](#)

Prestation dito pos. 1.5.3

Exécution d'un enduit garnissant projeté en deux passes lissées, compris toutes sujétions de bonne mise en œuvre et de bonne finition

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Hall

2.2 Réhabilitation logement conciergerie en bureaux, Étage 3

2.2.1 Peintures sur supports existant

2.2.1.1 Sur Murs et doublages

Supports : parements existants, murs de recoupement traditionnels

Exigences : Finition velours classe A

Exécution : Dito pos. 1.5.2.1

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Locaux bureaux, sanitaires, dégagement, yc piédroits

2.2.1.2 Sur Plafonds

Supports : parements plâtre lisse

Exigences : Finition mate tendue classe A

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Sanitaires, dégagement

2.2.1.3 Sur rampants des brisis de toits

Supports : parements existants

Exigences : Finition velours classe A

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Sanitaires, dégagement

2.2.2 Peintures sur supports neufs

2.2.2.1 Sur Murs

Supports : parements neufs et existants en plâtre plein et/ou perforé

Exigences : Finition velours classe A

Exécution : Dito pos. 1.5.1.1 avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Tout cloisonnements neuf, volume escalier

2.2.2.2 Sur Plafonds plâtre perforé

Supports : parements neufs plaques de plâtre perforées

Exigences :

- *Finition mate tendue classe A*

Exécution :

- *Travaux préparatoires, vérification des supports neufs,*
- *Égrainage et enduisage, lissage, ponçage assurant un support lisse qui évitera de faire apparaître les joints entre plaques de plâtre et le décalage au travers de la peinture,*
- *Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture mate tendue en phase aqueuse,*
- *Un soin sera apporté pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques,*
- *Teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, plusieurs couleurs possibles*

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Zone de bureaux

2.2.2.3 Sur Rampants des brisis de toit

Supports : parements neufs, complexe de doublage de la toiture

Exigences : Finition velours classe A

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Zone bureaux et réunion

2.2.3 Enduit de lissage

Prestation dito pos. 1.5.3

Exécution d'un enduit garnissant projeté en deux passes lissées, compris toutes sujétions de bonne mise en œuvre et de bonne finition

Mode de métré : Au mètre carré, soit 50% des murs existants à peindre

Localisation :

2.2.4 Nettoyage

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation dito pos. 1.1.2

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « ancien logement conciergerie »

2.3 Réaménagement espace club en 2 salles, Étage 3

2.3.1 Peintures sur supports neufs

2.3.1.1 Sur Murs en plaques de plâtre

Supports : parements neufs en plaques de plâtre pleines et/ou perforées

Exigences :

- Classe 3 selon norme EN 13300
- Finition velours classe A

Exécution : Dito pos. 1.1.1.1

Mode de métré : m2

Localisation : Rangement et tête de mur créés

2.3.2 Peintures sur supports existant

2.3.2.1 Sur Murs en plaques de plâtre

Supports : parements existants en plaques de plâtre pleines et perforées

Exigences : Finition velours classe A

Exécution : Dito pos. 1.5.1.1 avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre acoustique des plaques perforées

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Salon

2.3.2.2 Sur Plafonds en plaques de plâtre

Supports : parements existants en plâtre plein et/ou perforé

CCTP - Lot 07 : Peintures, Nettoyages

Exigences : Finition mate tendue classe A

Exécution : Dito pos. 1.5.1.2, avec soin particulier pour ne pas appliquer de peinture sur le feutre des plaques perforées acoustiques

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Salon et rangement

[2.3.2.3 Sur Rampant et piédroits](#)

Supports : parements existants, complexe de doublage de la toiture

Exigences : Finition velours classe A

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Salon

[2.3.3 Nettoyage](#)

Nettoyage de la zone de chantier avant mise en service, comprenant tous les travaux nécessaires pour la livraison des locaux prêts à l'utilisation dito pos. 1.5.4

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Zone de travaux « Espace club »

Pièces annexes

Annexe : Plans AME

Annexe : CDPGF LOT 07

Annexe : PLANNING AME

A, le

Mention « Lu et Approuvé »
(Cachet et signature)

L'ENTREPRISE :